

S. Morlet, « Eusèbe de Césarée : biographie, chronologie, profil intellectuel », dans S. Morlet – L. Perrone (dir.), Eusèbe de Césarée. Histoire ecclésiastique. Commentaire, t. I : Études d'introduction, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 1-31

Eusèbe de Césarée : biographie, chronologie, profil intellectuel

Eusèbe fut le témoin et l'acteur privilégié d'une période cruciale de l'histoire du christianisme. Né sous la « petite paix de l'Église » consécutive aux persécutions du III^e s., il avait sans doute une quarantaine d'années pendant la « Grande Persécution ». En l'espace de dix ans, les relations du christianisme et de l'empire s'inversèrent subitement. Après que l'hostilité des autorités à l'égard de l'Église eut connu son paroxysme, les chrétiens commencèrent à jouir, dès 313, d'une première forme de reconnaissance officielle. L'accession progressive de Constantin au pouvoir, dès 312 aux côtés de Licinius, mais surtout à partir de 324, assura aux chrétiens une tranquillité et une protection qui ne cessèrent de se renforcer jusqu'à la mort de l'empereur en 337.

Une vie marquée par le « tournant constantinien »

Quand on expose la vie d'Eusèbe, il est difficile de ne pas céder à une présentation ternaire. En l'occurrence, chacune des trois grandes périodes de cette vie fut marquée par un événement particulier : la rencontre avec Pamphile, l'élection d'Eusèbe à l'épiscopat, le déclenchement de la crise arienne. Il est bien sûr tentant d'identifier la première de ces périodes à celle de la formation, la deuxième, à celle de l'épanouissement, et la troisième, à celle de la maturité et de l'action¹. Cette interprétation guidera cet exposé, mais ne doit pas faire oublier les problèmes que pose la reconstitution de la vie d'Eusèbe.

1. À condition de ne pas être dupe de ce qu'un tel schéma peut avoir de réducteur. Si la première période de la vie d'Eusèbe peut être appréhendée comme une période de « formation », il faut avoir à l'esprit que cette formation s'est achevée alors qu'Eusèbe avait sans doute plus de quarante ans et qu'il était déjà l'auteur d'ouvrages dont le caractère d'inachèvement est très relatif et n'existe à la rigueur que pour qui est capable de les comparer aux suivants. Sur la formation proprement dite d'Eusèbe, nous savons finalement très peu de chose.

Celle-ci est en effet mal connue jusqu'au déclenchement de la crise arienne. En raison de la perte de la *Vie d'Eusèbe* composée par son successeur Acace² et de la *Vie de Pamphile* composée par l'évêque de Césarée³, il faut souvent s'en remettre aux rares renseignements donnés par Eusèbe lui-même. Cette lacune de la documentation explique en grande partie la divergence des analyses. Son implication active dans la crise arienne ainsi que son admiration pour Constantin ont procuré à Eusèbe la réputation d'un « théologien de cour » voire d'un politicien ambitieux et sans scrupule⁴. Une telle renommée s'accorde bien à l'opinion, tout aussi traditionnelle, qui consiste à voir en Eusèbe un historien peu fiable et manipulateur de ses sources⁵. Une autre analyse traditionnelle tend à donner moins d'importance à l'évêque de Césarée et à reconnaître en lui un érudit certes sérieux, mais sans relief⁶. Les tentatives n'ont pas manqué pour tenter de reconstituer l'itinéraire intellectuel d'Eusèbe. C. Curti a ainsi émis l'hypothèse d'une évolution scandée par trois périodes : dans les *Extraits prophétiques*, l'évêque de Césarée serait resté attaché à l'exégèse spirituelle d'Origène ; dans la *Démonstration évangélique*, il aurait atteint un équilibre entre l'exégèse spirituelle et l'exégèse littérale ; dans le *Commentaire sur les Psaumes*, il aurait favorisé l'exégèse littérale⁷. Au cours de sa vie, Eusèbe se serait

2. Voir Socrate, *Histoire ecclésiastique*, II, 4.

3. Voir Jérôme, *De uiris illustribus*, 81.

4. Voir l'état de la recherche proposé par M. J. Hollerich, « Religion and Politics in the Writings of Eusebius: Reassessing the First 'Court Theologian' », *ChHist*, 59, 1990, p. 309-325 (p. 309, n. 2).

5. M. J. Hollerich (*ibid.*) évoque J. Burckhardt, mais cette image d'Eusèbe est plus ancienne et remonte au moins à l'époque des Lumières. Le *Testimonium Flavianum* a ainsi parfois été considéré comme une fraude d'Eusèbe (voir Voltaire, *Lettre à Monsieur Berger*). La façon dont Eusèbe cite ses sources est implicitement dénoncée par le même Voltaire dans l'article « Éclipse » du *Dictionnaire philosophique*. À la même époque, la vision de Constantin rapportée dans la *Vie de Constantin* donna lieu aux mêmes doutes (voir, toujours de Voltaire, l'article « Vision de Constantin » du *Dictionnaire philosophique*).

6. Voir par exemple le jugement de G. Bardy (*Littérature grecque chrétienne*, Paris, 1928, p. 103) : « Il est loin sans doute d'être un génie. Il écrit clairement, mais sans art [...] Il fait figure de compilateur exact et minutieux, plutôt que de grand historien. » Ce dédain traditionnel pour la pensée d'Eusèbe trouve son origine dans les jugements négatifs portés dès l'Antiquité sur l'aspect doctrinal de son œuvre. À cause de son engagement dans la crise arienne, Eusèbe s'attira la réputation d'être un « arien ». Plusieurs auteurs considèrent ainsi que si Eusèbe est un grand savant, il n'est d'aucune utilité sur le plan dogmatique (Photius, *Bibliothèque*, cod. 13; Souda, E 3737). L'antithèse est exprimée de façon frappante, au v^e s., par Antipater de Bostra, dans un fragment de sa *Réfutation de l'Apologie pour Origène d'Eusèbe de Césarée* (cf. J. D. Mansi, *Sacrorum conciliorum noua et amplissima collectio*, t. XIII, reprint Graz, 1960, col. 177-180) : « Il faut lui reconnaître de l'érudition, mais quant à la science doctrinale, aucune ! » (πολυμαθίας μὲν παραχωρητέον αὐτῷ, δογματῶν δὲ γνώσιν [sic] οὐκ ἐστὶ).

7. « L'esegesi di Eusebio di Cesarea: caratteri e sviluppo », dans *Le trasformazioni della cultura nella Tarda Antichità, Atti del Convegno tenuto a Catania, Università degli Studi*, 27 sett. – 2 ott. 1982, t. I, Roma 1985, p. 459-478.

donc dépris progressivement de la pensée d'Origène pour formuler une réflexion théologique de plus en plus originale. Ces hypothèses ont toutes fait l'objet de réévaluations récentes⁸. Les débats ne sont pas clos et il est certain que la personnalité d'Eusèbe de Césarée continuera pendant longtemps à susciter la discussion.

Sous le signe de Pamphile et Origène

Eusèbe a dû naître entre 260 et 264⁹, peut-être à Césarée¹⁰. On ne sait pas si sa famille était déjà chrétienne¹¹. Les éléments biographiques

8. T. D. Barnes a cherché à contester l'existence de liens étroits entre Eusèbe et Constantin (*Constantine and Eusebius*, Cambridge, Mass., 1981, p. 266). Sans aller jusque là, M. J. Hollerich, dans l'article déjà cité, tente de relativiser l'importance des préoccupations politiques dans la pensée de l'évêque de Césarée. M. DelCogliano a rappelé récemment, dans l'autre sens, que le fragment *De solemnitate pascali* était sans doute issu d'un texte demandé par Constantin (« The Promotion of the Constantinian Agenda in Eusebius of Caesarea's *On the Feast of Pascha* », dans *Reconsidering Eusebius. Collected Papers on Literary, Historical, and Theological Issues*, S. Inowlocki – C. Zamagni éd., Leiden – Boston, 2011, p. 39-68). Concernant maintenant la thèse d'un Eusèbe « fraudeur », si certains sont toujours tentés de considérer le *Testimonium Flavianum* comme une invention d'Eusèbe (K. Olson, « Eusebius and the Testimonium Flavianum », *CBQ*, 61, 1999, p. 305-322), cette position, en général, ne paraît pas réaliste, même si les arguments récemment mis en avant par K. Olson sont très intéressants (voir l'état de la question proposé par S. Bardet, *Le Testimonium Flavianum. Examen historique. Considérations historiographiques*, Paris, 2002). La technique citationnelle d'Eusèbe fait d'ailleurs actuellement l'objet de recherches précises (voir par exemple S. Inowlocki, *Eusebius and the Jewish Authors: His Citation Technique in an Apologetic Context*, Leiden – Boston, 2006). L'image traditionnelle du pâle érudit a été remise en question par différentes études qui ont mis en valeur l'originalité d'Eusèbe dans l'histoire des idées (H. Strutwolf, *Die Trinitätstheologie und Christologie des Euseb von Caesarea: eine dogmengeschichtliche Untersuchung seiner Platonismusrezeption und Wirkungsgeschichte*, Göttingen, 1999; A. P. Johnson, *Ethnicity and Argument in Eusebius' Praeparatio Evangelica*, Oxford, 2006; S. Morlet, *La Démonstration évangélique d'Eusèbe de Césarée. Étude sur l'apologétique chrétienne à l'époque de Constantin*, Paris, 2009). Enfin, l'hypothèse d'une évolution intellectuelle se heurte à plusieurs problèmes, notamment le fait que l'exégèse d'Eusèbe peut varier selon le genre littéraire pratiqué ou plus largement la stratégie recherchée (voir C. Zamagni, *Les Questions et réponses sur les Évangiles d'Eusèbe de Césarée. Étude et édition du résumé grec*, thèse de doctorat, dir. É. Junod – A. Le Boulluec, Université de Lausanne – École pratique des Hautes Études [Paris], 2003; S. Morlet, « Le commentaire d'Eusèbe de Césarée sur Is 8, 4 dans la *Démonstration évangélique* [VII, 1, 95-113] : ses sources et son originalité », *Adamantius*, 13, 2007, p. 52-63).

9. Pour déterminer cette fourchette, la critique se fonde sur les événements et les personnages que l'*Histoire ecclésiastique* situe καθ' ἑμᾶς (E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », *RE*, VI¹, 1907, col. 1370-1371).

10. Il n'y a là aucune certitude (E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. précédente, col. 1370). Le début de la lettre envoyée par Eusèbe à son Église au lendemain du concile de Nicée peut laisser entendre qu'Eusèbe avait reçu la catéchèse à Césarée. Cette lettre est transmise par Athanase (*De decretis Nicanae Synodi*, 33), Socrate (*Histoire ecclésiastique*, I, 8), Théodoret (*Histoire ecclésiastique*, I, 12) et Gélase (*Histoire ecclésiastique*, II, 35).

11. Rien n'empêche a priori de supposer qu'Eusèbe ait pu naître dans une famille païenne.

sont rares qui permettraient de reconstituer sa formation intellectuelle. L'*Histoire ecclésiastique* nous apprend qu'il rencontra le prêtre Dorothee lors d'un voyage à Antioche qui doit être antérieur au déclenchement de la Grande Persécution en 303¹². Dans la *Vie de Constantin*, Eusèbe affirme qu'il vit Dioclétien et le tout jeune Constantin de passage à Césarée¹³.

Mais le premier grand événement de sa vie dut être sa rencontre avec le prêtre Pamphile, survenue à une date inconnue, mais très probablement avant le déclenchement de la persécution. L'impact de cette rencontre fut telle qu'Eusèbe se fit appeler *ὁ τοῦ Παμφίλου* pour marquer son admiration à l'égard de celui qu'il considérait comme son maître¹⁴. Pamphile était issu d'une bonne famille de Bérytos¹⁵. Il avait peut-être effectué des études de droit¹⁶ avant de suivre les leçons de Piérios, un prêtre d'Alexandrie qui dirigeait l'école catéchétique sous l'épiscopat de Théonas (v. 281-300)¹⁷. Piérios était surnommé « Origène le Jeune », peut-être en raison de son style et de l'importance de sa production, comme le croyait Jérôme¹⁸, mais sûrement parce qu'il professait au moins une grande partie des idées d'Origène¹⁹.

C'est sans doute à son contact que Pamphile apprit à admirer l'œuvre d'Origène. Il fut ordonné prêtre à Césarée sous l'épiscopat d'Agapios

12. *Histoire ecclésiastique*, VII, 32, 2.

13. *Vie de Constantin*, I, 19, 1.

14. Certains sont tentés d'expliquer le sobriquet d'Eusèbe comme si ce dernier avait été adopté par Pamphile (voir par exemple T. D. Barnes, *Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 94), mais cette explication est très généralement rejetée depuis longtemps (voir J. B. Lightfoot, « Eusebius of Caesarea », *A Dictionary of Christian Biography*, éd. H. Wace, t. II, London, 1880, p. 308-349 [p. 310] ; E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1371).

15. *Martyrs de Palestine* (recension longue), 11, 2. Sur les questions que posent la reconstitution de la vie de Pamphile et l'organisation de son école, voir notre article « La formation d'une identité intellectuelle et son cadre scolaire: Eusèbe de Césarée à l'« école » de Pamphile », *Adamantius*, 17, 2011, p. 208-219. On pourra consulter également l'article récent d'A. Le Boulluec, « D'Origène à Eusèbe: bibliothèque et enseignement à Césarée de Palestine? », dans *L'enseignement supérieur dans les mondes anciens et médiévaux*, Actes du colloque des 6-7-8 octobre 2005, ENS, Paris, dir. H. Hugonnard-Roche, Paris, 2008, p. 241-262.

16. *Loc. cit.*

17. Sur Piérios, voir Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VII, 32, 27; Jérôme, *De uiris illustribus*, 76; Photius, *Bibliothèque*, cod. 118-119.

18. *De uiris illustribus*, 76.

19. Voir sur ce point L. B. Radford, *Three Teachers of Alexandria: Theognostus, Pierius and Peter. A Study in the Early History of Origenism and Anti-Origenism*, Cambridge, 1908, p. 50. Sur l'histoire de l'école d'Alexandrie au III^e s., on consultera aujourd'hui en priorité E. Prinzivalli, *Magister ecclesiae: il dibattito su Origene fra III e IV secolo*, Roma, 2002.

et y ouvrit une école²⁰, peut-être à l'imitation d'Origène lui-même qui, une fois ordonné prêtre à Césarée, avait lui aussi ouvert une école à la suite de son départ d'Alexandrie et de son installation définitive dans sa cité d'adoption²¹. Arrêté en novembre 307, Pamphile fut finalement exécuté en février 310²².

L'école de Pamphile était avant tout un cercle d'amis qui vouaient leur vie à la spéculation et à la mise en pratique de la vie chrétienne. Eusèbe cite quelques-uns de ses condisciples: Apphianos et Aidésios, deux frères issus d'une bonne famille de Gagae en Lycie qui avaient suivi le cycle des études profanes et avaient même peut-être fréquenté l'école de droit de Bérytos²³; Porphyre, qui devait être de condition plus modeste puisqu'il était le serviteur de Pamphile²⁴. En dépit de la variété de leurs origines et de leurs conditions, les élèves de Pamphile étaient unis par un lien d'amitié et de fraternité tel qu'il pouvait exister dans les écoles philosophiques de ce temps. Ils vivaient en communauté, peut-être dans la maison de Pamphile lui-même²⁵. Même si cette école n'était pas une institution — car rien ne prouve qu'elle ait pu survivre à la mort du maître²⁶, elle n'était cependant pas seulement un cénacle tel qu'Augustin pourrait décrire plus tard le cercle de Milan, mais une véritable école. Ni l'organisation de cette école ni même le contenu de l'enseignement dispensé ne sont connus avec certitude. Eusèbe laisse entendre que Pamphile formait ses élèves à la théologie et à l'exégèse²⁷, mais n'évoque pas les disciplines profanes²⁸. Il ne laisse pas deviner non plus l'existence d'un cursus précis. Il suggère enfin qu'à côté de l'enseignement théorique, l'école était aussi un lieu d'exercice

20. *Histoire ecclésiastique*, VII, 32, 25 et *Martyrs de Palestine* (recension longue), 5, 2.

21. L'événement daterait de 233 (P. Nautin, *Origène: sa vie et son œuvre*, Paris, 1977, p. 372).

22. Voir E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1371-1372.

23. Voir *Martyrs de Palestine*, 4, 3-5; *Martyrs de Palestine*, 5, 2.

24. *Martyrs de Palestine*, 11, 15.

25. Au sujet de la maison, voir *Martyrs de Palestine*, 4, 8. La communauté de vie est évoquée en *Martyrs de Palestine*, 4, 6.

26. Voir cependant l'opinion contraire de F. Winkelmann, *Euseb von Kaisareia. Der Vater der Kirchengeschichte*, Berlin, 1991, p. 34, et notre discussion (« La formation d'une identité intellectuelle... », cité n. 15).

27. Voir *Martyrs de Palestine* (recension longue), 4, 6.

28. On pense parfois que Pamphile enseignait la philosophie profane, mais nous croyons avoir montré que les allusions d'Eusèbe à la « philosophie » pratiquée dans l'école devaient s'entendre comme des allusions à la « vie philosophique », c'est-à-dire, dans l'esprit du chrétien Eusèbe, à la vie chrétienne — mais non à la vie monastique, car le groupe de Pamphile n'était pas un groupes de solitaires (« La formation d'une identité intellectuelle... », cité n. 15). L'existence d'un enseignement philosophique à Césarée à l'époque de Pamphile n'est pas impossible, mais paraît difficile à démontrer.

où l'on s'entraînait à pratiquer la vertu²⁹, voire à subir le martyre³⁰. Un lieu d'ascèse, donc, autant qu'un lieu d'enseignement. L'école de Pamphile était peut-être assez différente de l'école qu'Origène avait ouverte dans la même cité quelques décennies plus tôt³¹.

En revanche, il est certain que l'œuvre d'Origène y occupait une place particulière. Pamphile avait entrepris de rassembler les *opera omnia* de l'Alexandrin et fut le fondateur de ce qu'on appelle communément la « Bibliothèque de Césarée »³². Il s'était lancé à la recherche des manuscrits des œuvres d'Origène, y compris des exemplaires de son édition de la Septante³³. Éditer ces textes faisait partie des activités essentielles du groupe. Pamphile avait réuni une équipe dans laquelle chacun était en charge, selon les occasions, de tâches distinctes : copie, correction, calligraphie³⁴. On attribue parfois à Pamphile et à Eusèbe l'initiative d'une édition autonome du texte hexaplaire, extrait de la synopse et copié pour lui-même³⁵. Le groupe se consacra peut-être également à une édition particulière du Nouveau Testament³⁶. Eusèbe occupait une place importante au sein de cette équipe. Premier assistant de Pamphile, il participa à plusieurs reprises aux travaux de copie³⁷ et

29. Voir *Martyrs de Palestine* (recension courte), 4, 6, qui évoque la « disposition parfaite » d'Apphianos, et *Martyrs de Palestine* (recension longue), 11, 15, à propos de la tempérance de Porphyre.

30. Voir *Martyrs de Palestine* (recension courte), 4, 6. Porphyre devait subir le martyre pendant la Grande Persécution (*Martyrs de Palestine* [recension longue], 11, 15). Eusèbe mentionne parmi les martyrs un Antoninos (*Martyrs de Palestine* [recension courte], 9, 5) qui peut être identique à l'assistant de Pamphile évoqué par une souscription manuscrite (Cf. G. Bardy, *Sources chrétiennes*, 55, p. 149 n. 5).

31. On pense surtout au poids de la philosophie dans l'enseignement d'Origène. Sur l'école d'Origène, on consultera pour un état critique de la question A. Le Boulluec, « D'Origène à Eusèbe... », cité n. 15.

32. Sur la Bibliothèque de Césarée, on consultera les indications données dans la bibliographie générale.

33. Voir Jérôme, *Lettre 34*, 1.

34. Cette division des tâches est attestée par les souscriptions manuscrites rassemblées par G. Mercati, « Di varie antichissime sottoscrizioni a codici esaplatari », dans *Nuove note di letteratura biblica e cristiana antica*, Città del Vaticano, 1941, p. 1-48. Voir également R. Devreese, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 123-124. Le témoignage d'Eusèbe suggère que Porphyre était le calligraphe du groupe (*Martyrs de Palestine* [recension longue], 11, 15). G. Bardy note à ce propos : « Comme calligraphe, il devait être employé à la transcription des manuscrits » (*Sources chrétiennes*, 55, p. 161 n. 3).

35. Voir par exemple A. Rahlfs, *Septuaginta*, t. I, Stuttgart, 1935, p. xxiii; H. B. Swete, *An Introduction to the Old Testament in Greek*, (éd. révisée par R. R. Ottley), New York, 1968, p. 76-78. Une telle hypothèse se fonde sur l'analyse de quelques-unes des souscriptions évoquées à la note 34. Il reste possible que l'édition hexaplaire ait déjà circulé séparément avant Pamphile et Eusèbe.

36. Sur cette possible édition « césarienne » du Nouveau Testament, voir R. Devreese, *Introduction...*, cité n. 34, p. 159-164.

37. Voir les souscriptions évoquées à la note 34.

dressa le catalogue des œuvres d'Origène³⁸. Tout en jouant ainsi un rôle fondamental dans la préservation de l'œuvre de l'Alexandrin et de la transmission du texte hexaplaire, le groupe de Pamphile contribua également à défendre les idées d'Origène à une époque où elles commençaient à être sérieusement contestées. C'est en prison, entre 307 et 310, que Pamphile rédigea les cinq premiers livres de l'*Apologie pour Origène*, assisté de près par Eusèbe, qui leur adjoignit un sixième livre³⁹. Il est difficile de savoir si le groupe se consacra également à la rédaction d'autres ouvrages. On a parfois pensé que l'*Histoire ecclésiastique*, en tant qu'elle recense la vie et l'œuvre des grands personnages de l'Église, s'inscrivait dans le droit fil des activités bibliophiliques du groupe⁴⁰; mais la date de sa composition n'est toujours pas connue avec certitude et ses liens avec le cercle de Pamphile ne sont pas aussi clairs⁴¹. De même, on a pu imaginer que le *Contre Hiéroclès* et le *Contre Porphyre* avaient été écrits à cette époque, Eusèbe ayant joué, dans cette hypothèse, le rôle de polémiste du groupe⁴² (à l'instar du philosophe Porphyre lui-même, qui composa à la demande de Plotin ses ouvrages contre les gnostiques). Ce ne sont là encore une fois que des hypothèses, et elles restent contestables⁴³. Les « outils de travail » que sont les *Canons* et *Sections* des évangiles, ou encore le grand ouvrage d'érudition biblique dont l'*Onomasticon* est la seule partie conservée, datent-ils eux aussi de cette époque? C'est probable, mais non certain⁴⁴. En plus d'être l'assistant de Pamphile, Eusèbe fut-il amené lui aussi à délivrer un enseignement aux côtés de son ami? C'est ce que pourraient laisser penser certains chercheurs qui identifient l'*Introduction générale élémentaire* au manuel d'un cours qui aurait été dispensé par Eusèbe à cette époque⁴⁵. Mais il n'y a là encore aucune certitude.

38. Ce catalogue était reproduit à la fin de la *Vie de Pamphile* (cf. *Histoire ecclésiastique*, VI, 32, 3.).

39. Voir les mises au point d'É. Junod, *Pamphile. Eusèbe de Césarée, Apologie pour Origène*, t. I, SC 464, Paris, 2002, p. 12-13.

40. C'est l'hypothèse défendue par G. F. Chesnut, « Eusebius: From Youthful Defender of Religious Liberty to Spokesman for the Constantinian Imperial Church », dans *The First Christian Histories*, 2^e éd., Macon, GA, 1986, p. 111-140 (notamment p. 120).

41. Nous renvoyons dans ce volume à la contribution de V. Neri et à celle de M. Cassin, de M. Debié, et de M.-Y. Perrin.

42. Voir F. Winkelmann, *Euseb von Kaisareia...*, cité n. 26, p. 33.

43. Voir notre deuxième partie.

44. Sur ces questions de chronologie, voir notre deuxième partie.

45. Voir E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1386; T. D. Barnes, *Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 169. T. D. Barnes n'évoque pas le cercle de Pamphile, mais imagine plutôt que cet ouvrage aurait pu servir de catéchèse suite à la fermeture de l'école catéchétique de Césarée (mais l'existence d'une telle école catéchétique n'est pas démontrée).

Césarée connut la persécution dès 303. Le 30 avril 311, l'édit de Galère mit théoriquement fin aux poursuites, mais il fallut attendre en Orient l'« édit de Milan » publié le 13 juin par Licinius – en fait une lettre de Constantin et Licinius adressée aux gouverneurs de provinces – pour que la liberté de culte soit entièrement rendue aux chrétiens : l'édit de Galère avait mis fin aux poursuites, mais à partir de novembre 311, Maximin relança la persécution en interdisant aux chrétiens l'accès aux cimetières⁴⁶. D'après Eusèbe, cette brève reprise de la persécution donna lieu à quelques exécutions⁴⁷.

Eusèbe fut le témoin direct des martyres, à Césarée et dans les régions avoisinantes. On ne connaît pas précisément sa conduite pendant la persécution. Lors du concile de Tyr (335), Potamon, évêque d'Hérakléopolis, lui reprocha d'avoir échappé à la prison en sous-entendant qu'il aurait pu accepter de sacrifier⁴⁸. On considère généralement que ces accusations ne sont pas fondées : comment comprendre qu'Eusèbe ait été élevé par la suite au rang d'évêque si sa conduite avait été suspectée ? Il est vrai qu'il ne resta pas toujours à Césarée. Au début de la persécution, il voyagea à Tyr⁴⁹ et en Thébaïde⁵⁰. Mais il était sans doute auprès de Pamphile pendant l'incarcération de ce dernier. Une souscription manuscrite au livre d'Esther, dans le codex *Sinaiticus*, atteste – si elle n'est pas fictive – que Pamphile continuait jusqu'en prison à corriger des copies de l'œuvre d'Origène⁵¹. On a rappelé par ailleurs que l'*Apologie pour Origène* fut rédigée en prison, et qu'Eusèbe l'augmenta d'un sixième livre. Ce dernier était donc vraisemblablement auprès de son maître lors des derniers moments de sa vie.

Les premières années de l'épiscopat : le temps de la réflexion théologique

Eusèbe a dû devenir évêque vers 313-314⁵², après avoir été ordonné prêtre à une date inconnue⁵³. Les premières années de son épiscopat

46. Cf. *Histoire ecclésiastique*, IX, 2.

47. Cf. *Histoire ecclésiastique*, VIII, 9, 1-4 ; 13, 2-7 ; IX, 3.

48. C'est l'interprétation d' E. Schwartz (« Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1375) à propos du passage où Potamon reproche à Eusèbe d'avoir promis de faire, ou d'avoir fait, « ce qui était interdit à nous qui avons enduré la nécessité de la persécution » (Athanasie, *Apologie contre les ariens*, 8 : τοῖς τὴν ἀνάγκην τοῦ διωγμοῦ ἡμῖν ἐπετέγκασι τὸ ἀθέμιτον).

49. *Histoire ecclésiastique*, VIII, 7.

50. *Ibid.*, VIII, 9, 4.

51. Le texte est donné dans les références indiquées à la note 34.

52. C'est en tant qu'évêque qu'Eusèbe, quelque temps après la fin de la persécution, prononça le discours de dédicace pour la basilique de Tyr reproduit dans l'*Histoire ecclésiastique* (X, 4).

53. C'est ce qu'implique le début de la lettre envoyée par Eusèbe à l'Église de Césarée.

durent être assez paisibles. Son élection conférait à Eusèbe un prestige particulier, qu'il sut utiliser plus tard et qu'il s'appliqua à conforter. Il était déjà un personnage en vue et fut amené, quelque temps après son élection, à prononcer le discours de dédicace pour la basilique de Tyr⁵⁴. Eusèbe délivra peut-être vers la même époque d'autres discours du même type. Les devoirs de sa nouvelle charge impliquaient également une activité homilétique dont il ne reste apparemment aucun vestige⁵⁵. C'est probablement à cette époque qu'Eusèbe dut se consacrer à éditer (ou rééditer) son *Histoire ecclésiastique* et à composer les *Questions évangéliques* et surtout sa grande apologie (*Préparation évangélique* et *Démonstration évangélique*). C'est dans ces ouvrages complémentaires qu'Eusèbe, qui n'était pas encore engagé dans la crise arienne⁵⁶, entreprit d'exposer ce qui constitue à la fois la plus grande théologie de l'histoire jamais conçue à cette époque et une œuvre apologétique de grande ampleur qui visait, pour la première fois, à définir le christianisme dans son rapport au judaïsme et en même temps au « paganisme ». Mais un événement majeur dans l'histoire de l'Église allait rapidement entraîner Eusèbe vers d'autres préoccupations.

La crise arienne : l'engagement politique

Le déclenchement de la crise arienne marqua un nouveau tournant dans la vie d'Eusèbe⁵⁷. Vers 319 ou 320⁵⁸, un synode alexandrin suscité par l'évêque Alexandre excommunia le prêtre Arius et quelques-uns de ses partisans pour avoir défendu des positions théologiques qui identifiaient le fils à une créature (κτίσμα) et qui supposaient « qu'il

54. Voir *Histoire ecclésiastique*, X, 4.

55. Marcel d'Ancyre croyait savoir que l'évêque de Césarée avait prononcé des homélies à Laodicée et à Ancyre (*Contre Marcel*, I, 4, 26). A. P. Johnson s'est récemment demandé si les fragments sur Luc transmis dans la chaîne de Nicéas pouvaient dériver d'un contexte homilétique. Sans exclure cette possibilité, il reste très prudent et semble préférer attribuer ces fragments à un commentaire exégétique (« The Tenth Book of Eusebius' *General Elementary Introduction*: A Critique of the Wallace-Hadrill Thesis », *JThS*, 62, 2010, p. 144-160). Voir la note 93.

56. C'est l'hypothèse la plus raisonnable, mais la datation de la grande apologie présente un certain nombre d'incertitudes (voir notre deuxième partie).

57. Sur la crise arienne, on pourra consulter notamment M. Simonetti, *La crisi ariana nel IV secolo*, Roma, 1975 et C. Pietri, « L'épanouissement du débat théologique et ses difficultés sous Constantin : Arius et le concile de Nicée », dans *Naissance d'une chrétienté* (250-430), C. Pietri – L. Pietri éd., Paris, 1995, p. 249-288. Voir également les notes de P. Maraval à son édition de Socrate en SC (*Socrate de Constantinople, Histoire ecclésiastique, livre I, SC 477*, Paris, 2004) et l'article canonique d'E. Schwartz sur Eusèbe de Césarée, qui reste bien documenté, mais dont les datations sont aujourd'hui dépassées.

58. La date du déclenchement de la crise arienne n'est pas connue avec certitude (voir C. Pietri, « L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 260).

y avait un temps où [le Fils] n'était pas »⁵⁹. Plusieurs évêques protestèrent et se rangèrent sous la bannière d'Eusèbe, évêque de Nicomédie. Alexandre répondit dans une Lettre encyclique qui confirma l'excommunication. Exilé, Arius chercha des appuis en Palestine et trouva en Eusèbe un défenseur actif. L'évêque de Césarée écrivit à Euphratien de Balanée et à Alexandre d'Alexandrie pour justifier la théologie du prêtre excommunié⁶⁰. Il convoqua finalement à Césarée un synode auquel participèrent Paulin de Tyr et Patrophile de Scythopolis. Ce synode confirma Arius et ses partisans dans leurs fonctions ecclésiastiques. Mais tout l'Orient ne prit pas fait et cause pour Arius. Jérusalem refusa d'admettre sa profession de foi. À Antioche, un synode réuni pour élire le successeur de l'évêque Philogone, qui venait de mourir, choisit Eustathe, un adversaire de l'arianisme, et frappa d'excommunication Théodote de Laodicée, Narcisse de Néroniade et Eusèbe de Césarée⁶¹.

Après une tentative infructueuse de médiation entre Alexandre et Arius, par l'intermédiaire d'Ossius de Cordoue, Constantin se décida à rassembler un grand concile à Nicée, ouvert officiellement le 20 mai 325. Les trois évêques excommuniés à Antioche durent avoir été absous entre temps, puisqu'ils participèrent au concile⁶². Eusèbe le présida peut-être, mais c'est un point qui est encore débattu⁶³. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Césarée était suffisamment rentré en grâce pour qu'on le charge de prononcer, le 25 juillet 325, un panégyrique de Constantin à l'occasion de la fête des Vicennalia de l'empereur. Il est difficile de savoir précisément quel rôle joua Eusèbe dans les délibérations du concile. Il est possible, comme il le suggère dans la lettre qu'il envoya aux membres de son Église, qu'il tenta d'imposer à l'assemblée le credo de Césarée, qui constituait une alternative à l'arianisme tout en préservant les positions subordinatiennes des évêques qui défendaient Arius (dont Eusèbe lui-même). Quoi qu'elle fit de cette proposition

59. Voir, sur le déclenchement de cette crise, Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, I, 5.

60. Chacune de ces deux lettres est connue par un fragment qui figure dans les Actes du second concile de Nicée (voir J. D. Mansi, *Sacrorum conciliorum...*, cité n. 6, t. XIII, p. 176; p. 316).

61. G. Bardy date ce synode du début de l'an 325 (SC 73, p. 46). C. Pietri, plutôt de 324 (« L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 263).

62. Sur la foi de Théodoret de Cyr, on a parfois pensé qu'Eusèbe avait été réhabilité au cours du concile lui-même (*Histoire ecclésiastique*, I, 8, 1).

63. G. Bardy pense qu'il est impossible qu'Eusèbe ait présidé le concile de Nicée si peu de temps avant sa réhabilitation et pense que son président fut en réalité Eusèbe de Nicomédie (SC 73, p. 48). C. Pietri rappelle que les Antiochiens citent plutôt le nom d'Eustathe d'Antioche (« L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 265 n. 73).

(Eusèbe laisse entendre qu'elle se contenta de l'amender⁶⁴), l'assemblée introduisit finalement la notion de « consubstantiel » (ὁμοούσιος) qui porta un coup très dur aux idées subordinatianistes.

Constantin laissa aux membres de l'assemblée le choix entre l'approbation ou l'exil. Arius et Eusèbe de Nicomédie refusèrent. Eusèbe de Césarée hésita quelque temps, mais finit par accepter⁶⁵. En juin 325, il écrivit une lettre à ses concitoyens pour se justifier d'avoir approuvé un texte qui pouvait passer pour sabellien⁶⁶.

Les décisions du concile ne mirent pas un terme à la crise. Au contraire, elles suscitèrent une lutte acharnée entre les partisans du « consubstantiel » et leurs opposants⁶⁷. Quelque temps après le concile, ceux-ci obtinrent le retour d'exil d'Arius, puis d'Eusèbe de Nicomédie (rétabli en 328). Eusèbe lui-même entra en lutte contre les partisans du concile. Il intrigua pour faire déposer par un concile antiochien Asclépas de Gaza, qui avait fait partie des évêques qui l'avaient excommunié lors du précédent synode d'Antioche. Une vive polémique s'engagea entre Eusèbe et Eustathe d'Antioche⁶⁸, que l'évêque de Césarée parvint à faire déposer par un concile réuni à Antioche, probablement vers 327⁶⁹. Eusèbe le fit remplacer par Paulin de Tyr, qui mourut quelque temps après. Son successeur, Eulalius, décéda rapidement, ce qui ouvrit une crise entre les partisans d'un retour d'Eustathe et leurs opposants. Pour régler le différend, Eusèbe se vit proposer cet épiscopat, mais il le refusa. D'autres évêques palestiniens, ceux de Balanée, de Paltos et d'Antarados, furent déposés vers le même temps par les adversaires du concile. À Alexandrie, Athanase, nicéen convaincu qui succéda à Alexandre en 328, dut faire face aux résistances des méliitiens, d'une part, et des pro-ariens, d'autre part. Ses adversaires obtinrent la tenue d'un concile à Césarée pour 334, qu'Eusèbe aurait dû présider. Mais Athanase parvint à éviter l'organisation de ce concile. Finalement, en 335, Constantin convoqua un concile à Tyr pour régler les différends qui opposaient Athanase et ses adversaires. Eusèbe de Césarée y prit part aux côtés de ces derniers. On contesta l'élection d'Athanase et on lui reprocha les violences organisées contre les méliitiens. Pendant son absence — Athanase avait décidé de gagner Constantinople pour

64. C'est ce qu'il affirme dans la lettre envoyée à son Église. Le symbole de Nicée fut peut-être élaboré à partir du credo de Césarée, comme le rappelle C. Pietri (« L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 269-270), mais ce n'est pas certain, et il présente de telles innovations qu'il en est finalement très différent. Il est possible qu'Eusèbe ait embelli son action durant le concile.

65. Voir Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, I, 8, 34.

66. Sur cette lettre, voir la note 10.

67. Voir Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, I, 23, 6-7.

68. *Ibid.*, I, 23, 8.

69. Voir C. Pietri, « L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 278. G. Bardy situe l'événement vers 330 (SC 73, p. 53).

plaider directement sa cause devant l'empereur, le concile l'excommunia. Le 15 septembre, les membres du concile furent invités à participer à la dédicace solennelle des édifices construits à Jérusalem autour du tombeau du Christ⁷⁰.

En 335 ou 336⁷¹, un synode réuni à Constantinople à l'instigation des pro-ariens déposa Marcel d'Ancyre, l'un des plus farouches opposants à l'arianisme. Il semble qu'Eusèbe, qui ne participa pas à ce synode, ait publié peu après son *Contre Marcel* et sa *Théologie ecclésiastique*.

Les dernières années de la vie d'Eusèbe virent donc l'évêque de Césarée s'investir considérablement dans la crise arienne. Son action eut sans doute un effet décisif dans le revirement de situation qui, au lendemain du concile de Nicée, donna finalement l'avantage, mais pour un temps seulement, aux défenseurs d'Arius. Parallèlement, Eusèbe était devenu un personnage de premier plan, amené plusieurs fois à prononcer des discours d'apparat dont il subsiste encore deux exemples pour cette période⁷². Son engagement dans la crise arienne ne mit cependant pas un terme à ses activités philologiques. C'est sans doute pendant cette période qu'il composa ses deux grands commentaires sur Isaïe et sur les Psaumes. On pense en général qu'il s'appliqua également à fournir de nouvelles éditions de la « *Chronique* »⁷³, de l'*Histoire ecclésiastique*, et peut-être de la grande apologie⁷⁴. En 330 ou 331, Eusèbe fut chargé par Constantin d'envoyer à Constantinople cinquante bibles qui furent copiées par le « scriptorium » de Césarée⁷⁵.

En mai 337⁷⁶, l'Empereur mourut après avoir reçu le baptême des mains d'Eusèbe de Nicomédie. L'évêque de Césarée rédigea la *Vie* de l'Empereur. Il lui survécut encore quelques années, avant de mourir à la fin de l'année 339 ou au début de l'année 340⁷⁷.

70. Voir P. Maraval, *SC 477*, p. 23.

71. Cette dernière date semble avoir la faveur de la critique (voir E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1421; P. Maraval, *SC 477*, p. 19; S. Parvis, *Marcellus of Ancyra and the Lost Years of the Arian Controversy 325-345*, Oxford, 2006, p. 128). La date de 337 est proposée par K. Seibt, *Die Theologie des Marcell von Ankyra*, Berlin - New York, 1994, p. 243 et M. Vinzent, *Marcell von Ankyra: die Fragmente*, Leiden, 1997, p. xviii.

72. Il s'agit des deux discours contenus dans les *Louanges de Constantin* (voir notre deuxième partie).

73. Sur le caractère conventionnel de ce titre, voir dans ce volume la contribution d'O. Andrei.

74. Voir notre deuxième partie.

75. *Vie de Constantin*, IV, 36. On pense parfois que le *codex Sinaiticus* et le *codex Vaticanus* ont pu faire partie de ces cinquante exemplaires de la Bible.

76. Le 22 pour T. D. Barnes (*Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 260). Le 11 pour C. Pietri (« L'épanouissement du débat... », cité n. 57, p. 239).

77. Son successeur Acace est en effet évêque de Césarée lors du synode d'Antioche en 341. Dans le martyrologe syrien, Eusèbe est fêté le 30 mai. Si cette date

Essai de chronologie eusébienne

La chronologie de l'activité littéraire d'Eusèbe est particulièrement difficile à fixer : les éléments sont souvent rares et difficiles à interpréter. La présence de passages réécrits d'une œuvre à l'autre ainsi que l'hypothèse, toujours possible, d'une multiplicité d'éditions pour une même œuvre, rendent vaine toute tentative de vouloir établir une chronologie certaine. Notre essai s'inspire des hypothèses les plus récentes. Dans certains cas, nous avons été obligé de choisir entre plusieurs possibilités. Nous nous en expliquons dans les remarques suivantes. Pour information, on pourra comparer cet essai à ceux que proposent D. S. Wallace-Hadrill, *Eusebius of Caesarea*, London, 1960, p. 57-58 et F. Winkelmann, *Euseb von Kaisareia. Der Vater der Kirchengeschichte*, Berlin, 1991, p. 188-191. Un certain nombre d'œuvres demandant une réédition et/ou une étude en profondeur, la chronologie littéraire d'Eusèbe est amenée à évoluer au gré des progrès de la recherche à venir.

Avant 303	<i>Canons et Sections des évangiles</i> <i>Onomasticon</i> (hypothèse de T. D. Barnes) ?
Entre 303 et 313	<i>Introduction générale élémentaire (Extraits prophétiques)</i>
307-310	<i>Apologie pour Origène</i>
Peu après 310	<i>Vie de Pamphile</i>
311	« <i>Chronique</i> » ?
311-313	<i>Contre Hiéroclès</i>
312	Première édition de l' <i>Histoire ecclésiastique</i> ?
Avant 313	<i>Recueil des anciens martyrs</i> Recueil des « paroles et des prophéties de notre Sauveur » <i>Sur la polygamie des patriarches</i> ⁷⁸
Entre la fin 313 et 317	<i>Questions évangéliques</i> <i>Préparation évangélique</i> <i>Démonstration évangélique</i> <i>Discours de dédicace pour la basilique de Tyr</i>
Vers 324	Nouvelle édition de l' <i>Onomasticon</i> ?
Après 325	<i>Commentaire sur Isaïe</i>

correspond à la mort d'Eusèbe, ce dernier a dû mourir plutôt le 30 mai 339 que le 30 mai 340 (J. B. Lightfoot, « Eusebius... », cité n. 14, p. 318).

78. Sur les différents titres connus pour cet ouvrage, voir *infra*.

14	HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
Après 326	<i>Commentaire sur les Psaumes</i>
Avant 333	<i>Théophanie</i>
Vers 333-335	<i>Sur la fête de Pâques</i>
335-336	Discours « Sur le tombeau »
26 juillet 336	Discours pour les Tricennalia de Constantin
337	<i>Contre Marcel</i> <i>Théologie ecclésiastique</i>
Après 337	<i>Vie de Constantin</i> Regroupement du discours pour les Tricennalia et du discours <i>Sur le tombeau?</i>

Les *Sections* et *Canons* des évangiles dédiés à Carprien ne fournissent aucune indication de date. La critique s'accorde généralement à y voir un ouvrage composé dans le cadre des activités éditoriales d'Eusèbe à l'époque de sa collaboration avec Pamphile⁷⁹. Cette datation serait en partie confirmée par une possible utilisation de l'œuvre dans la *Démonstration évangélique*⁸⁰.

L'*Onomasticon*, l'une des parties du grand ouvrage d'Eusèbe sur la topographie de la terre sainte, est traditionnellement daté des dernières années de Licinius ou des premières années du règne de Constantin, et en tout cas avant 331, date communément retenue pour la mort de Paulin de Tyr⁸¹, lequel est présenté au début de l'ouvrage comme son commanditaire⁸². L. Perrone rattache la genèse de cet ouvrage à la mode nouvelle des pèlerinages consécutive à la promotion impériale des lieux saints⁸³. T. D. Barnes a tenté de montrer que l'*Onomasticon* pouvait remonter aux années 300, car Eusèbe situe Pétra deux fois en Arabie, et une fois en Palestine. Or, d'abord intégrée à la province d'Arabie, Pétra fut rattachée en 307 à la Palestine. Le savant pense donc qu'il a dû exister une édition de l'*Onomasticon* avant 307⁸⁴. Cette hypothèse a séduit des chercheurs comme F. Winkelmann ou P. Maraval. Il reste que Paulin de Tyr est explicitement présenté comme le commanditaire de

l'œuvre⁸⁵. Second obstacle à l'hypothèse de T. D. Barnes: Jérôme, au début de sa traduction, affirme que l'œuvre fut composée après l'*Histoire ecclésiastique* et la « *Chronique* ». Utilisant l'argument à son avantage, Barnes y voit une preuve de plus en faveur d'une datation très haute de ces deux œuvres. Nous avons constaté qu'il était possible qu'Eusèbe ait utilisé l'*Onomasticon* dans la *Démonstration évangélique*, mais cela ne permet pas nécessairement de remonter au-delà de 313⁸⁶.

Il n'est pas possible de proposer pour l'*Introduction générale élémentaire* une date différente de celle des *Extraits prophétiques*. D. S. Wallace-Hadrill pense que les *Extraits prophétiques*, après avoir constitué les livres VI à IX de l'*Introduction* (qu'il situe avant 303), en auraient été extraits sous la forme d'une œuvre autonome (entre 303 et 312) : c'est une hypothèse possible, mais non nécessaire⁸⁷. Il n'est pas non plus possible de faire descendre le *terminus post quem* au-dessous de 303, à cause des renvois clairs d'Eusèbe à un contexte de persécution⁸⁸. E. Schwartz était tenté de situer le *terminus post quem* à 310 à cause d'une possible allusion à la mort de Pamphile (IV, 31), mais nous croyons avoir montré que cette allusion était très improbable⁸⁹. Pour préciser davantage le *terminus post quem*, il conviendrait donc de connaître avec exactitude la datation de la « *Chronique* », évoquée au début des *Extraits prophétiques*. Si l'on retient l'hypothèse de R. W. Burgess, le *terminus* serait donc à fixer autour de 311, date de la publication de la « *Chronique* » pour ce chercheur⁹⁰. Il est cependant délicat de retenir ce *terminus* tant que la date de la première édition de la « *Chronique* » n'est pas connue avec certitude. M. Amerise nous a fait remarquer qu'un texte des *Extraits prophétiques* mentionnant les persécutions contre « tout le peuple » des chrétiens (I, 8), permet de situer la rédaction du texte après le quatrième édit impérial, daté de 304⁹¹, étendant pour la première fois aux laïcs les mesures de répression. La

85. Une difficulté cependant: l'expression « Paulin, homme sacré de Dieu » implique-t-il vraiment que Paulin était alors évêque?

86. *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 81.

87. *Eusebius of Caesarea...*, cité p. 13, p. 50.

88. Chez Wallace-Hadrill, 303 est le *terminus ante quem* parce que l'*Histoire ecclésiastique* fait allusion aux *Extraits prophétiques* (I, 2, 27) et que l'auteur, suivant R. Laqueur, date la première édition de cette œuvre de 303. On voit que la base de cette datation est très mince.

89. *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 81 n. 109.

90. « The Dates and Editions of Eusebius' *Chronici Canones* and *Historia Ecclesiastica* », *JThS*, 48, 1997, p. 471-504. On ne sait ce qu'il faut faire de l'hypothèse de R. W. Burgess, selon laquelle le renvoi aux *Canons chronologiques*, dans les *Extraits*, serait assez imprécis pour qu'on puisse imaginer qu'Eusèbe n'avait pas encore terminé la *Chronique* à ce moment.

91. Cf. *Martyrs de Palestine* (recension courte), 3, 1. Sur les édits de Dioclétien, voir L. Pietri, « Les résistances: de la polémique païenne à la persécution de Dioclétien », dans *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, C. Pietri - L. Pietri éd., Paris, 1995, p. 176.

79. F. Winkelmann, *Euseb von Kaisareia...*, cité n. 26, p. 36.

80. S. Morlet, *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 81.

81. Il est à noter que T. D. Barnes a proposé la date de 327 (*Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 228 et p. 335 n. 29).

82. E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1434; J. Moreau, « Eusèbe de Césarée de Palestine », *DHGE*, XV, Paris, 1963, col. 1445.

83. « Eusèbe de Césarée: philologie, histoire et apologétique pour un christianisme triomphant », dans *Histoire de la littérature chrétienne ancienne grecque et latine. I. De Paul à l'ère de Constantin*, C. Moreschini - E. Norelli éd., trad. fr., Genève, 2000, p. 487.

84. « The Composition of Eusebius' *Onomasticon* », *JThS*, 26, 1975, p. 412-415.

même chercheuse pensait que le *terminus ante quem* est la promulgation de l'édit de Galère (311), car Eusèbe décrit un contexte de persécution. Elle s'accordait au raisonnement d'E. Schwartz, qui considérait, pour la même raison, que l'œuvre était nécessairement antérieure à 311. Or rien n'interdit de penser, semble-t-il, qu'Eusèbe ait pu la composer pendant la reprise de la persécution sous Maximin (sauf à considérer que la première édition de l'*Histoire ecclésiastique* date de 311 et que le renvoi à l'œuvre en I, 2, 27, date bien de cette édition)⁹². Notons pour finir que si l'on accepte la datation proposée par Burgess pour la « *Chronique* », c'est-à-dire si l'on situe le *terminus post quem* de l'*Introduction* à 311, le *terminus ante quem* de cette œuvre peut difficilement être situé à la même date. Si Burgess est dans le vrai, il est pratiquement obligatoire de dater l'*Introduction* après l'édit de Galère et avant l'« édit » de Milan, soit au moment de la reprise de la persécution sous Maximin⁹³. Burgess pense cependant que le renvoi aux *Canons chronologiques*, dans les *Extraits prophétiques*, est tellement vague qu'Eusèbe peut faire référence à une œuvre qui n'est pas encore achevée⁹⁴ : cette hypothèse permettrait de descendre au-dessous de 311.

Les cinq premiers livres de l'*Apologie pour Origène* furent composés par Pamphile pendant sa captivité, de 307 à 310, et augmentés, peu de temps après, d'un sixième livre par Eusèbe. C'est probablement juste après la mort de son ami qu'Eusèbe composa la *Vie de Pamphile*.

A. von Harnack datait le *Contre Hiéroclès* d'avant la persécution⁹⁵. M. Forrat a tenté de démontrer que les allusions aux persécutions témoignaient de l'époque comprise entre l'édit de Galère et l'« édit » de Milan⁹⁶.

92. Voir notre discussion *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 81 n. 109.

93. Pensant que le « commentaire » d'Eusèbe sur Luc, transmis dans la chaîne de Nicéas, constituait le livre X de l'*Introduction générale élémentaire*, D. S. Wallace-Hadrill considérait qu'on ne pouvait pas dater l'œuvre avant 309, car le « commentaire » sur Luc évoque la destruction d'une statue du Christ à Paneas par Maximin (« Eusebius of Caesarea's Commentary on Luke. Its Origin and Early History », *HTHR*, 67, 1974, p. 55-63). Or rien ne permet de penser, à notre avis, que le « commentaire » sur Luc faisait bien partie de l'*Introduction*. La fin du livre IX, c'est-à-dire du livre IV des *Extraits prophétiques*, annonce une discussion sur les hérésies. Cela ne correspond pas au « commentaire » sur Luc. Il faut donc envisager la possibilité que ce commentaire ait fait partie d'une autre œuvre d'Eusèbe, ou qu'il s'agisse d'une œuvre indépendante. C'est ce que vient de montrer de façon convaincante A. P. Johnson, sur la base de plusieurs remarques (« The Tenth Book of Eusebius' *General Elementary Introduction...* », cité n. 55). Selon ce chercheur, l'œuvre refléterait d'ailleurs un contexte de paix, différent du contexte de persécutions évoqué dans les *Extraits prophétiques*, qui obligerait à la dater d'après 313.

94. « The Dates and Editions... », cité n. 90, p. 486.

95. *Die Chronologie der altchristlichen Literatur*, t. II, Leipzig, 1904, p. 117.

96. *Eusèbe de Césarée. Contre Hiéroclès*, SC 333, Paris, 1986.

La « *Chronique* » n'est pas datée avec certitude. R. W. Burgess a proposé récemment d'en situer la première édition en 311⁹⁷, mais les datations antérieures supposaient une rédaction plus ancienne, voire avant 303. Nous renvoyons, dans ce volume, à l'état de la question proposée par O. Andrei.

La datation de la première édition de l'*Histoire ecclésiastique* a donné lieu à de nombreux débats, toujours ouverts. E. Schwartz retenait la date de 312, mais certains ont voulu remonter jusque dans les années 290⁹⁸. D'autres estiment que l'œuvre ne fut pas publiée avant 313⁹⁹. Sans vouloir trancher un problème qui reste très complexe, nous renvoyons le lecteur aux contributions, dans ce volume, d'O. Andrei, de V. Neri, de M. Cassin, M. Debié et M.-Y. Perrin.

L'ouvrage perdu évoqué dans l'*Histoire ecclésiastique*¹⁰⁰ comme un *Recueil des anciens martyrs* est nécessairement antérieur à la rédaction de l'*Histoire ecclésiastique*. Il devait rassembler les témoignages concernant les martyrs antérieurs au déclenchement de la Grande Persécution. Il peut s'agir d'un ouvrage ancien d'Eusèbe, composé à l'époque de la collaboration avec Pamphile.

Pour la datation du *Discours de dédicace pour la basilique de Tyr*, nous avons tenu compte des hypothèses de M. Amerise, qui le situe entre la fin 313 et le début de 314¹⁰¹, de R. M. Grant, qui le date d'avant 315¹⁰², de D. S. Wallace-Hadrill¹⁰³ et F. Winkelmann¹⁰⁴, qui le placent en 315, et d'E. Schwartz, qui évoque les dates de 316-317. Une date plus tardive ne paraît pas impossible cependant. Ce qui est certain, c'est que le discours fut prononcé après la fin des persécutions.

L'ouvrage perdu évoqué dans la *Préparation évangélique* à propos « des paroles et des prophéties de notre Sauveur »¹⁰⁵ est nécessairement antérieur à la *Préparation évangélique*. Il n'est pas possible de préciser davantage la chronologie. Eusèbe en a repris la matière dans le livre V de la *Théophanie* (voir aussi *Histoire ecclésiastique*, III, 7). Il s'agissait d'un recueil des prophéties de Jésus, assorties de commentaires.

97. « The Dates and Editions... », cité n. 90.

98. Voir T. D. Barnes, « The Editions of Eusebius' Ecclesiastical History », *GRBS*, 21, 1980, p. 191-201.

99. Voir R. W. Burgess, « The Dates and Editions... », cité n. 90.

100. Voir *Histoire ecclésiastique*, V, 2, 5.

101. « Note sulla datazione del panegirico per l'inaugurazione della basilica di Tiro (*Histoire ecclésiastique* X, 4) », *Adamantius*, 14, 2008, p. 229-234.

102. *Eusebius as Church Historian*, Oxford, 1980, p. 13.

103. *Eusebius of Caesarea...*, cité p. 13, p. 57.

104. *Euseb von Kaisareia...*, cité n. 26, p. 51 ; 190

105. *Préparation évangélique*, I, 3, 12.



La *Préparation* et la *Démonstration* ont souvent été situées dans une fourchette comprise entre 312 et 325¹⁰⁶. Nous croyons avoir montré qu'il était impossible de descendre au-dessous de 313, mais qu'il n'était pas inenvisageable d'ouvrir la fourchette au-delà de 325¹⁰⁷. La possibilité de rééditions successives rend le problème particulièrement complexe. Certains indices inciteraient à évoquer une datation haute, au plus proche des premières années de l'épiscopat: 1) la reprise, dans l'*Histoire ecclésiastique*, de certains exposés de *Démonstration évangélique*, IV-V¹⁰⁸; 2) la proximité du vocabulaire et de la théologie dans la *Démonstration évangélique* et le *Discours de dédicace pour la basilique de Tyr*. Inversement, certains passages de la *Préparation évangélique* et de la *Démonstration évangélique* peuvent faire allusion à la politique religieuse de Constantin, ce qui suppose une datation beaucoup plus basse¹⁰⁹. Faut-il dans ce cas imaginer une première édition dans les années 313-315, puis au moins une seconde édition beaucoup plus tard, dans les années 320-330? Une telle hypothèse pourrait s'accorder avec l'analyse d'É. des Places qui avait cru repérer l'existence de deux recensions dans la traduction manuscrite de la *Préparation évangélique*¹¹⁰. La question mériterait d'être reposée.

Les *Questions évangéliques* semblent contemporaines de la grande apologie, comme tendent à le prouver des renvois croisés (*Démonstration évangélique*, VII, 3, 18 = Question I à Stephanus; Question VII à Stephanus = *Démonstration évangélique*, I) et au moins un texte parallèle (PG, 22, 1008 A 1 – C 2 = *Démonstration évangélique*, I, 8). Cet argument ne tient cependant que si la *Démonstration évangélique* n'a connu qu'une seule édition. Dans le cas contraire, il est toujours possible que les *Questions* aient été rédigées entre la première et la dernière éditions de la *Démonstration évangélique*.

On est tenté de situer dans le même contexte l'ouvrage sur la polygamie des patriarches, non seulement parce qu'il devait relever lui aussi, au moins en partie, du genre des questions – réponses, mais encore parce qu'il est évoqué dans la *Préparation évangélique* (VII, 8,

106. Voir notre état de la question *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 80.

107. *Ibid.*, p. 80-93.

108. Voir, en plus de la référence précédente, notre article « L'introduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (I, II-IV): étude génétique, littéraire et rhétorique », *REAug*, 52, 2006, p. 57-95.

109. Nous rappelons le problème posé par la mention d'une « image » à Mambré représentant les trois anges reçus par Abraham (*Démonstration évangélique*, V, 9, 7-8) et un texte de la *Préparation évangélique* (IV, 4, 1) qui évoque assez précisément la politique religieuse de l'empereur (*La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 89-92).

110. « La *Préparation évangélique* d'Eusèbe de Césarée a-t-elle eu deux éditions? Rédactions longues et rédactions courtes », *Orpheus*, 4, 1983, p. 108-112.

29) et la *Démonstration évangélique* (I, 9, 20). Rien n'empêche cependant de supposer qu'il ait pu être rédigé au temps de la collaboration avec Pamphile¹¹¹. La seule certitude est donc qu'il fut composé avant la *Préparation évangélique* et la *Démonstration évangélique*, ce qui nous incite à le mentionner sous toute réserve parmi les œuvres composées avant 313. Le titre donné par Eusèbe varie: *περι τῆς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν πολυπαιδίας* dans la *Préparation évangélique*, *περι τῆς τῶν πάλαι θεοφιλῶν ἀνδρῶν πολυγαμίας τε καὶ πολυπαιδίας* dans la *Démonstration évangélique*. Une datation antérieure à 313 serait confirmée si l'on pouvait démontrer qu'Eusèbe a pu utiliser ce traité dans les *Extraits prophétiques*.

La datation traditionnelle du *Commentaire sur Isaïe* reposait sur une analyse des extraits caténaires, et non du texte intégral édité en 1975. Sur cette base traditionnelle, la critique retenait une mention de la basilique de Tyr, qui suppose une datation postérieure à l'édification de ce bâtiment (après 315, pour F. Winkelmann, vers 316 pour J. Moreau¹¹²). M.-J. Hollerich, qui a composé la première monographie sur ce commentaire, à partir du texte édité par J. Ziegler, situe le texte entre 325 et 327/328, sans exclure une datation dans les années 330¹¹³. Il s'appuie notamment sur le langage théologique d'Eusèbe qui supposerait, d'après le chercheur, que le concile de Nicée est passé; et sur l'absence de référence explicite aux constructions de Constantin en Palestine, qui situerait plutôt le texte avant les années 330¹¹⁴. Un renvoi à l'*Onomasticon* place le texte automatiquement après cette œuvre. S'il s'agit d'une œuvre ancienne, ce renvoi n'a que peu d'utilité. Mais si l'*Onomasticon* a été composé peu avant la mort de Paulin de Tyr (327 ou 331), il fournit un argument supplémentaire pour dater le texte entre la fin des années 320 et les années 330¹¹⁵. Les arguments de M.-J. Hollerich sont intéressants mais mériteraient certainement d'être discutés plus en détail.

Le *Commentaire sur les Psaumes* est généralement situé entre la fin des années 320 et les années 330 à cause d'une mention des « merveilles accomplies de notre temps autour du tombeau et du martyrium du Sauveur »¹¹⁶. Montfaucon y voyait une allusion aux miracles survenus au moment de l'invention de la Croix lors du voyage d'Hélène en terre sainte, qu'il plaçait vers 327-328. Pour Lightfoot, il s'agissait plutôt d'une

111. J. Moreau y voit le reflet d'un « enseignement » dispensé par Eusèbe à Césarée (« Eusèbe de Césarée... », cité n. 82, col. 1451).

112. *Ibid.*, col. 1446.

113. Eusebius of Caesarea's Commentary on Isaiah: *Christian Exegesis in the Age of Constantine*, Oxford, 1999.

114. *Ibid.*, p. 19-26.

115. *Ibid.*, p. 20-21.

116. PG 23, 1064 A.

évocation de la découverte du sépulcre du Christ et de la construction du martyrium¹¹⁷, mais cette interprétation ne change rien à la chronologie. Le texte serait donc postérieur au voyage d'Hélène en terre sainte, situé plutôt aujourd'hui en 326. M.-J. Rondeau retient le même argument chronologique, mais pense qu'il a existé une édition plus ancienne du commentaire, antérieure à 326: elle estime que l'œuvre est annoncée dès la *Démonstration évangélique* et s'appuie sur deux passages de Cyrille d'Alexandrie qui suggèrent, selon elle, deux éditions du commentaire (PG 69, 1017 C et 1032 B)¹¹⁸. Nous avons montré que les renvois de la *Démonstration évangélique* ne s'appliquaient pas au *Commentaire sur les Psaumes*¹¹⁹. Le second argument mériterait d'être réexaminé.

La *Théophanie* serait à dater d'avant 333¹²⁰, car Eusèbe y affirme que la pratique de la prostitution sacrée est toujours en usage à Baalbek-Héliopolis (II, 14). Or cette pratique semble avoir pris fin en 333¹²¹. Il est à noter que N. Belayche a récemment contesté l'existence de la pratique décrite par Eusèbe¹²². T. D. Barnes plaçait plus précisément la *Théophanie* en 324-326, mais sans réelle justification¹²³. La datation de cette œuvre évoluera certainement lorsqu'on disposera d'une nouvelle édition et d'une étude détaillée.

M. DelCogliano a récemment rappelé que le fragment sur la Pâque transmis dans la chaîne de Nicéas sur Luc (PG 24, 693-706) est sans doute tiré d'un traité d'Eusèbe auquel Constantin fait probablement référence dans l'une de ses lettres, datée de 335¹²⁴. Le critique situe donc la rédaction de ce traité juste avant l'envoi de cette lettre, soit entre 333 et 335¹²⁵. Il pense que l'ouvrage aurait été commandé par Constantin lui-même, pour appuyer la décision, prise à Nicée, de célébrer la Pâque le même jour dans tout l'empire.

L'œuvre transmise par les manuscrits sous le titre *Triakontaèterikos Logos* (mais appelée également *Louanges de Constantin*) est composée de deux discours. Le premier est à proprement parler le discours pour les Tricennalia de l'empereur. À rebours de la tendance qui

117. « Eusebius... », cité n. 14, p. 336.

118. *Les commentaires patristiques du Psautier (III^e-V^e siècles)*, t. I, Roma, 1982, p. 68.

119. *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 124; p. 125 n. 145; p. 133.

120. P. Maraval, *La théologie politique de l'Empire chrétien. Louanges de Constantin (Triakontaèterikos)*, Paris, 2001, p. 17.

121. Cf. *Vie de Constantin*, III, 58.

122. « Constantin a-t-il légiféré contre des pratiques rituelles à Héliopolis (Baalbek) ? », dans *Dieu(x) et Hommes. Mélanges en l'honneur de F. Thelamon*, S. Crogiez-Petrequin éd., Rouen - Le Havre, 2005, p. 101-112.

123. *Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 187.

124. Voir *Vie de Constantin*, IV, 34-35.

125. « The Promotion... », cité n. 8. Voir également J. Moreau, « Eusèbe de Césarée... », cité n. 82, col. 1449.

consistait à dater du 25 juillet 335 le discours prononcé par Eusèbe, P. Maraval, à la suite d'autres historiens, situe plutôt ce dernier le 25 juillet 336, à Constantinople¹²⁶. Le second discours est considéré par H. A. Drake¹²⁷ et T. D. Barnes¹²⁸ comme un discours prononcé au moment de la dédicace de l'église du Saint Sépulcre en septembre 335¹²⁹. Or le discours contenu à la suite du *Triakontaèterikos* ne ressemble pas à un discours de dédicace. Cette constatation amène P. Maraval¹³⁰ et M. Amerise¹³¹ à refuser l'identification aux discours prononcés à Jérusalem en septembre 335. Pour P. Maraval, le texte serait plutôt un discours « Sur le tombeau » prononcé en présence de l'empereur et évoqué en un autre passage de la *Vie de Constantin* (IV, 33, 1-2). Il peut avoir été prononcé en novembre 335 ou après le premier discours¹³². P. Maraval pense qu'Eusèbe n'a pas pu réunir les deux discours avant la fin 336¹³³. Il resterait cependant à démontrer que l'évêque de Césarée est bien responsable de l'association des deux discours. On peut le penser puisque Eusèbe annonce, à la fin de la *Vie de Constantin* (IV, 46), qu'il ajoutera à son ouvrage le discours pour les Tricennalia et un autre discours, même si P. Maraval refuse d'identifier cet autre discours au discours sur le tombeau¹³⁴. Or les deux discours — discours pour les Tricennalia et discours Sur le tombeau — sont donnés à la fin de plusieurs manuscrits de la *Vie de Constantin*. Même si l'annonce d'Eusèbe (si l'on suit P. Maraval) ne correspond pas tout à fait à la situation des manuscrits, l'évêque de Césarée avait prévu d'associer deux discours, dont le discours pour les Tricennalia, à la fin de la *Vie de Constantin*. Il est donc possible qu'il ait décidé finalement d'associer le discours pour les Tricennalia et le discours sur le tombeau après le texte de la *Vie de Constantin*.

On admet généralement que le *Contre Marcel* et la *Théologie ecclésiastique* ont été publiés peu après le synode de Constantinople qui déposa Marcel d'Ancyre en 335 ou 336¹³⁵. Le *Contre Marcel* fut élaboré

126. *La théologie politique...*, cité n. 120, p. 24. Cette conclusion est aussi celle de M. Amerise, *Elogio di Costantino: Discorso per il trentennale, Discorso regale*, Milano, 2005, p. 18.

127. « When was the *De Laudibus Constantini* Delivered? », *Historia*, 24, 1975, p. 345-356.

128. « Two Speeches by Eusebius », *GRBS*, 18, 1977, p. 341-345.

129. Pour H. A. Drake, il s'agirait d'un des discours évoqués dans la *Vie de Constantin*, IV, 45. Pour T. D. Barnes, il s'agirait plus précisément du discours mentionné dans la *Vie de Constantin*, IV, 46.

130. *La théologie politique...*, cité n. 120, p. 22-23.

131. *Elogio di Costantino...*, cité n. 126, p. 20-23.

132. Cette conclusion est acceptée par M. Amerise, *ibid.*, p. 24.

133. *La théologie politique...*, cité n. 120, p. 34.

134. *Ibid.*, p. 29.

135. E. Schwartz, « Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1421; P. Maraval, *La théologie politique...*, cité n. 120, p. 19.

pour confirmer les décisions du concile (cf. II, 4, 29). On pense parfois qu'Eusèbe publia les deux ouvrages peu de temps après la mort de Constantin, car il qualifie l'empereur de « trois fois bienheureux » (*loc. cit.*), ce qui suppose peut-être qu'il n'est plus¹³⁶.

Dans son état actuel, la *Vie de Constantin* est postérieure à la mort de l'empereur en 337, puisque Eusèbe y décrit les derniers moments et la mort de Constantin¹³⁷. Il est possible cependant que certains passages, qui ne peuvent s'expliquer qu'après la mort de l'empereur, aient été ajoutés à une édition antérieure. T. D. Barnes pensait qu'Eusèbe avait pu concevoir le projet d'une biographie de Constantin à la demande de l'empereur lui-même, et du vivant de celui-ci¹³⁸.

Il faut enfin renoncer à vouloir dater des ouvrages perdus comme le *Contre Porphyre*¹³⁹, la *Préparation ecclésiastique*, la *Démonstration ecclésiastique*¹⁴⁰ ou encore la *Réfutation et apologie*¹⁴¹. Nous ne donnons pas ici une liste complète des textes attribués à Eusèbe dans l'Antiquité, et nous renvoyons le lecteur à la bibliographie jointe à ce volume ainsi qu'à la *Clavis patrum Graecorum* de M. Geerard. Quand au problème difficile de la datation des éditions successives de l'*Histoire ecclésiastique*, nous renvoyons à la contribution de V. Neri et à celle de M. Cassin, M. Debié et M.-Y. Perrin.

Le profil intellectuel: polémique et érudition

L'image traditionnelle dont on a rappelé les origines et les motifs reste encore très prégnante dans la critique contemporaine, bien qu'elle

136. Cf. T. D. Barnes, « Emperors and Bishops, A. D. 324-344: Some Problems », *AJAH*, 3, 1978, p. 53-75. Cette analyse est acceptée par K. Seibt, *Die Theologie des Markell von Ankyra*, cité n. 71, p. 243; M. Vinzent, *Markell von Ankyra...*, cité n. 71, p. xix; S. Parvis, *Marcellus of Ancyra...*, cité n. 71, p. 98. Cette chercheuse estime que le *Contre Marcel* peut avoir été composé avant la mort de l'empereur, et même prononcé à l'issue du concile (p. 129).

137. *Vie de Constantin*, IV, 60-72.

138. *Constantine and Eusebius*, cité n. 8, p. 265.

139. Nous avons montré que les hypothèses concernant ce traité n'avaient que très peu de fondement. Il est pratiquement impossible de savoir si cet ouvrage fut composé à l'époque de Pamphile ou au contraire beaucoup plus tard. Les hypothèses selon lesquelles le *Contre Porphyre* a été utilisé dans l'*Introduction générale élémentaire* et/ou dans la *Démonstration évangélique* ne reposent sur rien (« Eusebius' Polemic against Porphyry: a Reassessment », dans *Reconsidering Eusebius. Collected Papers on Literary, Historical, and Theological Issues*, S. Inowlocki - C. Zamagni éd., Leiden - Boston, 2011, p. 119-150).

140. Cf. Photius, *Bibliothèque*, cod. 11-12. Il n'y a aucune raison de penser, comme le faisait Schwartz, que ces deux titres cachent en fait une allusion à l'*Introduction générale élémentaire* (« Eusebios von Caesarea », cité n. 9, col. 1386).

141. Cf. Photius, *Bibliothèque*, cod. 13.

soit de plus en plus battue en brèche par des études qui, sans chercher à toute force à « réhabiliter » l'évêque de Césarée, tentent de reconsidérer son œuvre sans jugements de valeur et sans idées préconçues¹⁴². S'il n'est pas question d'occulter ici la complexité du profil intellectuel d'Eusèbe, cinq points méritent cependant d'être soulignés.

1) Eusèbe est un *polémiste*. Une grande partie de son œuvre est constituée d'apologies (la *Préparation* et la *Démonstration évangéliques*, les résumés successifs qu'en sont la *Théophanie*, puis les *Louanges de Constantin*, ainsi probablement que la mystérieuse *Réfutation et apologie* évoquée par Photius¹⁴³, si elle est bien d'Eusèbe), de réfutations (*Contre Hiéroclès*, *Contre Porphyre*, et l'ouvrage connu de Photius, déjà mentionné), et des œuvres comme la « *Chronique* », les *Extraits prophétiques* ou l'*Histoire ecclésiastique* recèlent une dimension polémique évidente. Eusèbe affirme lui-même avoir cherché à démontrer, dans la « *Chronique* », l'antiquité de Moïse¹⁴⁴; dans les *Extraits prophétiques*, il prétend apporter une démonstration de l'accomplissement des Écritures¹⁴⁵; quant à l'*Histoire ecclésiastique*, elle contient une petite apologie préliminaire destinée à contrer les arguments des païens contre Jésus et les chrétiens (I, 2-4)¹⁴⁶; mais surtout, les grands thèmes évoqués dans le prologue trahissent les intérêts polémiques de son auteur. Comme dans les *Extraits prophétiques* et la *Préparation* et la *Démonstration*, Eusèbe vise trois cibles: les juifs, dont l'histoire funeste, après l'Incarnation, témoignerait de leur crime et du châtement divin dont ils auraient fait l'objet; les païens, dont les menées antichrétiennes sont dénoncées et finalement présentées comme dérisoires face au triomphe du christianisme; les hérétiques, dont Eusèbe s'applique à établir la lignée, depuis Simon le Mage, et dont les doctrines, mais surtout le genre de vie (Eusèbe ne s'attardant guère, en général, sur les idées des hétérodoxes), sont vivement dénoncées et clairement opposées à celles des chrétiens « véritables ». L'œuvre d'Eusèbe marque incontestablement une césure dans l'histoire de l'apologétique chrétienne. L'évêque de Césarée récapitule la tradition apologétique, mais produit également une œuvre d'un genre nouveau, tant sur le plan quantitatif (une œuvre comme la *Préparation* et la *Démonstration évangéliques*, constituée de 35 livres au total, est une apologie d'une longueur inégalée dans toute l'Antiquité)

142. Le titre d'un recueil récent témoigne bien de l'orientation actuelle de la critique (*Reconsidering Eusebius...*, cité n. 139).

143. *Bibliothèque*, cod. 13.

144. Voir la préface de l'œuvre, p. 4. 10 *sqq.* Schoene.

145. Après avoir proposé des « démonstrations » (ἀποδείξεις) sur le Christ (I, 1, p. 1, 3 Gaisford), Eusèbe annonce des « argumentations » (συστάσεις) sur les prophéties (I, 1, p. 1, 9 Gaisford).

146. Nous avons consacré une étude particulière à cet ensemble: « L'introduction de l'*Histoire ecclésiastique*... », cité n. 108.

que sur le plan qualitatif (sa pensée ne se réduisant pas à une reprise de la tradition précédente : voir *infra*). Il sera imité et très utilisé, par Athanase par exemple (dans le *Contra Gentes* et le *De Incarnatione*), ou Théodoret de Cyr (dans la *Thérapeutique des maladies helléniques*)¹⁴⁷.

2) Mais la grande nouveauté du projet apologétique d'Eusèbe est qu'il est fondé pour la première fois sur une base savante (ou « scientifique »), héritée d'Origène. Une œuvre comme la *Préparation* et la *Démonstration* réconcilie en quelque sorte le *Contre Celse* et les grands commentaires du maître¹⁴⁸. Si l'on vient de rappeler que même les ouvrages d'érudition d'Eusèbe ont une portée polémique, il faut noter de la même façon que même ses ouvrages polémiques ont une dimension savante, si bien qu'il est pratiquement impossible, chez Eusèbe, de distinguer la polémique et la science, et encore plus des ouvrages « polémiques » et des ouvrages « savants ». Eusèbe accorde une place primordiale à la recherche (ζήτησις), à l'examen (ἐξέτασις), à l'investigation (ἔρευνα), à l'acribie (ἀκροβεία), non seulement dans le domaine spéculatif mais aussi dans celui, bien concret, des textes et des manuscrits. Eusèbe est autant un théologien qu'un philologue. Il apprend à méditer l'Écriture, mais aussi à chercher et collationner les manuscrits dans l'entourage de Pamphile et par la fréquentation de l'œuvre d'Origène. L'esprit de recherche, appliqué par Origène à l'Écriture, Eusèbe l'applique lui aussi au texte biblique : sous la forme de grands commentaires comme l'avait fait le maître, sur les Psaumes et Isaïe, mais aussi sous la forme d'outils de travail qui n'avaient pas été envisagés par Origène : un lexique, celui qu'il consacre aux toponymes de l'Ancien Testament ; une concordance des évangiles ; un tableau des temps, exposant les principaux événements de l'histoire universelle depuis Abraham jusqu'à sa propre époque. Peut-être a-t-il appliqué dans les *Canons évangéliques* et les *Canons chronologiques* la forme tabulaire propre aux *Hexaples*. Eusèbe transporte ainsi la méthode exégétique d'Origène depuis le champ de l'Écriture jusqu'à celui de l'histoire. Composée après les *Canons chronologiques*, et comme une sorte de développement de ces derniers, l'*Histoire ecclésiastique* témoigne aussi de ce transfert. Elle illustre non seulement l'érudition de son auteur, mais encore son goût pour la recherche : recherche des textes, mais aussi recherche *sur* les textes.

3) En tant que chercheur et philologue, Eusèbe reconnaît en effet aux *textes* une importance particulière et probablement nouvelle dans l'histoire de la littérature grecque. Souvent, il ne se présente lui-même que comme un simple citateur. Dans les *Extraits prophétiques* et la *Démonstration*

évangélique, il lui arrive de citer des exégètes ou plus largement des auteurs qui l'ont précédé¹⁴⁹. Dans la *Préparation évangélique*, cette méthode est mise en œuvre d'une façon systématique. Eusèbe y applique le principe traditionnel qui veut qu'un apologiste s'appuie, contre les païens, sur les auteurs que reconnaissent ces derniers. Mais il fait une application radicale de ce principe en se retranchant le plus souvent derrière la voix des auteurs grecs. Cet « objectivisme » apologétique est une façon d'échapper à la critique. Eusèbe le répète souvent : ce n'est pas lui qui parle. Si les lecteurs païens sont mécontents, ils n'ont qu'à s'en prendre à leurs propres autorités¹⁵⁰.

Eusèbe applique la même méthode dans sa réfutation *Contre Marcel* en promettant dès le prologue de l'œuvre de fonder l'exposé des « blasphèmes » de Marcel sur la citation littérale de ses paroles¹⁵¹. La même revendication d'objectivité est au fondement de l'*Histoire ecclésiastique* : à en croire le prologue, l'œuvre ne serait qu'un « corps » constitué des bribes éparses laissés par les prédécesseurs d'Eusèbe¹⁵². Selon ce principe, l'auteur ne serait qu'une simple compilateur. Il ne serait plus là pour intervenir dans le récit ou en donner la direction explicite. Son rôle se limiterait à assurer les transitions : introduire les textes, conclure, passer aux textes suivants.

4) On voit que la réputation d'être un « simple » compilateur doit beaucoup aux affirmations d'Eusèbe lui-même. Si on lisait plus soigneusement l'évêque de Césarée, on constaterait pourtant qu'il n'en reste pas

149. Mis à part quelques renvois à Josèphe, il faut signaler, dans les *Extraits prophétiques*, des références à Julius Africanus (III, 46) et à Didyme Chalcentère (III, 10). Eusèbe évoque fréquemment des commentaires chrétiens anonymes. Deux renvois manifestes à Origène (III, 6 ; IV, 7) permettent de comprendre cependant que ces commentaires sont avant tout (et peut-être uniquement) les commentaires d'Origène (voir sur ce point S. Morlet, « Origen as an Exegetical Source in Eusebius' *Prophetic Extracts* », à paraître dans *Eusebius of Caesarea and the Construction of a Christian Culture*). Dans la *Démonstration évangélique*, Eusèbe fait de nombreux emprunts à Josèphe (voir S. Morlet, *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 512 *sqq.*) et cite Julius Africanus (VIII, 2, 46 *sqq.*). Les citations d'un oracle d'Apollon (III, 3, 6), de Porphyre (III, 3, 10 ; 7, 1-2) et d'Apollonius de Tyane (III, 3, 11) relèvent d'un emprunt plus polémique : Eusèbe cite alors des témoins qui, de son point de vue, confirment son propos.

150. « Et ce ne sont pas mes paroles que j'emploierai pour exposer ce que je veux faire connaître, mais celles de ceux mêmes qui ont été le plus zélés dans la piété envers leurs prétendus dieux, afin que mon développement échappe à tout soupçon d'invention » (*Préparation évangélique*, I, 5, 14 ; tr. Des Places – Sirinelli). En I, 9, 14, il note : « Cette affirmation ne vient pas de moi, mais c'est un témoignage venu des intéressés eux-mêmes, je veux dire des Grecs en personne, qui en fournit la démonstration » (tr. Des Places – Sirinelli). En II, 5, 1, Eusèbe considère de nouveau que c'est par « la voix même des auteurs grecs » qu'il a exposé la théologie mythique des Grecs.

151. *Contre Marcel*, I, 1, p. 2, 15 Klostermann.

152. *Histoire ecclésiastique*, I, 1, 4.

147. Sur la nouveauté du projet apologétique d'Eusèbe, voir S. Morlet, *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8.

148. Voir S. Morlet, *ibid.*, p. 585 *sqq.*

là. Dans la *Préparation*, la *Démonstration* ou le *Contre Marcel*, l'importance affichée de la citation est contrebalancée par l'intention, tout aussi affichée, d'avancer tout de même quelques brèves suggestions qualifiées dans la *Démonstration évangélique* d'ἀφορμαί (littéralement, « points de départ »)¹⁵³. Même si Eusèbe considère que sa part personnelle doit être réduite au minimum, il lui arrive donc aussi, à la manière d'un scholiaste, de commenter le texte qu'il cite et d'en orienter la lecture dans un sens bien particulier. Sa démarche littéraire est identique dans l'*Histoire ecclésiastique*. Eusèbe y tient le rôle d'un commentateur des textes qu'il cite. On ne peut qu'être frappé par cette constante: que sa démarche soit exégétique, apologétique ou historique, Eusèbe compose d'une manière analogue; il recourt au même style formulaire¹⁵⁴, et emploie le même vocabulaire technique¹⁵⁵.

Il serait donc on ne peut plus faux de voir en Eusèbe un citateur passif ou un compilateur totalement scrupuleux. Sa façon de citer est rarement sans arrière-pensée et sa revendication d'objectivité est elle-même en grande partie une « pose » destinée à séduire le lecteur. Eusèbe ne cite pas toute sa documentation; tantôt il cite, tantôt il ne cite pas; et malgré sa prétention régulière de citer les textes avec exactitude, il est tantôt fidèle, et tantôt (très) infidèle. L'*Histoire ecclésiastique*

153. *Démonstration évangélique*, I, 1, 14. Dans la *Démonstration*, il s'agit de fournir au lecteur les éléments essentiels permettant de démontrer l'accomplissement des prophéties. Dans les *Extraits prophétiques*, Eusèbe avait déjà limité son intervention à la démonstration de la réalisation des prédictions ainsi qu'à quelques remarques annexes (I, 1, p. 3, 22-27 Gaisford). Dans le *Contre Marcel*, Eusèbe annonce encore qu'il n'utilisera que de « de brèves annotations » (βραχέστιν... παρασημειώσεσιν, I, 1, p. 2, 25-26 Klostermann) visant à montrer l'absurdité des propos de son adversaire.

154. Par « style formulaire », nous évoquons seulement ici le rôle structurant que jouent quelques formules techniques dans la prose d'Eusèbe, notamment en introduction des citations ou des commentaires, ou en conclusion des développements. Certaines de ces formules sont manifestement empruntées à Origène. Elles remontent souvent à la tradition philologique grecque (voir pour quelques exemples S. Morlet, « Entre histoire et exégèse. Réflexions sur la logique narrative du livre I de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe », *Adamantius*, 14, 2008, p. 191-198 [p. 195-196]; sur les formules soulignant l'« accord » des textes, chez Origène et chez Eusèbe, voir également « Signaler l'accord des textes: un trait caractéristique de l'exégèse d'Origène et du commentarisme grec de l'époque impériale », dans *Origeniana decima. Origen as Writer*, S. Kaczmarek – H. Pietras éd., Leuven – Paris – Walpole, Ma, 2011, p. 127-145).

155. Nous avons déjà en ce sens remarqué la convergence de quelques procédés d'écriture de l'*Histoire ecclésiastique* et de quelques œuvres exégétiques (article cité à la note précédente). Cette convergence nous a conduit à conclure qu'Eusèbe adapte au domaine de l'histoire un mode d'écriture qui provient de l'exégèse. Particulièrement frappante est la récurrence dans toute son œuvre des mots de la famille de σημαίνω, indiquer (παρασημαίνεσθαι, ὑποσημαίνεσθαι), pour désigner l'annotation. Le texte du *Contre Marcel* cité à la note 153 en offre encore un bon exemple.

témoigne parfaitement de l'ambiguïté de sa méthode. À ces problèmes s'ajoute celui du décalage entre la fonction qu'il assigne à la citation, dans le prologue (il citera ses sources et en fera un corps) et la réalité de sa pratique de citateur. Eusèbe ne cite pas toujours ses sources; tantôt, il cite, tantôt il paraphrase; ses motifs eux-mêmes ne sont pas uniformes: tantôt, il paraît vouloir produire des documents; tantôt, il cherche à illustrer la beauté ou la grandeur d'une pensée; et tantôt, s'il prétend « laisser parler ses sources », comme le dit parfois la critique contemporaine, c'est bien plutôt pour démontrer une thèse qu'il s'est appropriée. Le « collage » textuel ne suffit pas toujours à imposer une thèse. Le narrateur doit souvent intervenir pour indiquer au lecteur ce qu'il doit en penser. En I, 8 par exemple, Eusèbe affirme que les paroles de Josèphe démontrent qu'après le Massacre des Innocents, le fouet divin toucha Hérode¹⁵⁶. Or si Josèphe présente bien la mort d'Hérode comme une conséquence de ses actes impies, il n'évoque jamais le Massacre des Innocents et fixe sa mort bien avant l'époque où Jésus serait né¹⁵⁷...

Eusèbe doit donc être envisagé aussi comme un authentique penseur. Il formule une théologie qui lui est propre, une christologie personnelle et une conception de l'histoire bien particulière. Sur le plan théologique, il est subordinatianiste (mais non arien comme on le dit parfois, Eusèbe n'allant jamais jusqu'à présenter le Fils comme une créature). Il conçoit le problème de la Trinité, comme l'avaient fait la plupart de ses prédécesseurs, en supposant une hiérarchie entre les personnes divines. Le Fils n'est Dieu que parce qu'il tient sa divinité du Père dont il participe. S'il n'y a pas de différence de nature entre les deux personnes, le Fils n'en reste pas moins soumis à son Père comme l'intendant engendré pour l'assister dans la création du monde. En tant que Logos, il est perpétuellement présent dans la Création et ne cessa d'intervenir depuis les origines des temps pour manifester sa bienveillance. En tant que Dieu visible (l'une des marques de son infériorité), il est le Dieu apparu dans les théophanies de l'Ancien Testament. Ces théophanies ont préparé l'Incarnation, qui n'est, dans l'esprit d'Eusèbe, qu'une théophanie personnelle du Logos¹⁵⁸. Même si Eusèbe cherche à minorer sa nouveauté, dans un but apologétique, il ne l'identifie pas purement et simplement aux anciennes théophanies et insiste notamment sur la mort du Christ: s'il tient encore et avant tout à expliquer l'Incarnation par la nécessité pour Dieu de venir délivrer un message, il accorde aussi une dimension proprement rédemptrice à

156. *Histoire ecclésiastique*, I, 8, 5.

157. Voir *Antiquités juives*, XVII, 168-170; *Guerre des juifs*, I, 656-660.

158. Nous résumons les exposés théologiques de la *Démonstration évangélique*, IV-V, repris dans l'*Histoire ecclésiastique*, I, 2-4.

l'événement, du fait précisément de la mort de Jésus¹⁵⁹. Eusèbe est un tenant d'une christologie du Logos, l'homme Jésus n'ayant été pour ce dernier qu'un instrument, comparable à la lyre dont joue le musicien¹⁶⁰. Eusèbe applique le mot « Christ » au Logos trinitaire, l'onction de laquelle il tire son nom étant, dans son esprit, la participation du Logos à la divinité de son Père¹⁶¹.

Comme tous les théologiens qui l'ont précédé, Eusèbe est amené, on le voit, à formuler des opinions qui relèvent plus particulièrement d'une théologie de l'histoire. Son originalité tient à l'importance qu'il accorde à cet aspect de la réflexion théologique et à l'ampleur de vue qui est la sienne. Depuis Irénée et Origène, aucun théologien n'avait formulé une théologie de l'histoire aussi riche. Il est surtout le premier à avoir exposé une théologie de l'histoire complète, depuis les origines de l'humanité jusqu'aux temps derniers. Les exposés complémentaires de la « Chronique », de la *Préparation*, de la *Démonstration* et de l'*Histoire ecclésiastique* peuvent se résumer de la façon suivante : selon le schéma « pessimiste » du livre IV de la *Démonstration*, l'histoire antérieure à l'Incarnation est celle d'une décadence progressive. Après le péché originel et la dépravation qui s'en suivit partout, quelques hommes rares s'illustrèrent dans la vraie piété (ce sont les « Hébreux ») ; les « juifs », postérieurs à Moïse, se montrèrent incapables de conserver la piété de leurs ancêtres ; le judaïsme constitue donc une mise en sommeil de la piété authentique ; Dieu essaya bien de ramener son peuple dans le droit chemin : mais ni le déluge, ni la Loi, ni les prophètes n'y suffirent. Il fut donc contraint de venir en personne pour rétablir la situation. Selon le schéma « optimiste » de l'*Histoire ecclésiastique* (I, 2) et du livre VIII de la *Démonstration*, l'histoire est plutôt envisagée comme celle d'un progrès inéluctable, d'une préparation spirituelle devant permettre un jour aux hommes d'accepter la venue du Christ. Selon ce schéma, l'ensemble de l'histoire universelle est réinterprété sous la forme d'une histoire spirituelle. Au début, dit Eusèbe, seuls quelques hommes connaissaient le Christ et la vraie piété. La Loi offerte aux juifs permit à tout un peuple de se rapprocher de Dieu. Ensuite, la Loi, comme une bonne odeur, se transmet aux nations et donna naissance aux lois et à la philosophie, qui les préparèrent à accepter l'Incarnation. Selon cette même importance accordée à l'idée de préparation, Eusèbe interprète la traduction des Septante, dans la *Préparation évangélique*, comme une disposition providentielle devant permettre aux nations de prendre connaissance des Écritures et donc de pouvoir plus tard reconnaître le

159. *Démonstration évangélique*, IV, 12.

160. *Ibid.*, IV, 13, 7.

161. *Histoire ecclésiastique*, I, 3, 13.

Messie¹⁶². Providentialiste à l'extrême, Eusèbe s'appliquant, y compris dans l'*Histoire ecclésiastique*, à reconnaître partout la main de Dieu, le théologien considère que l'histoire, après l'Incarnation, devient celle du triomphe inéluctable du Christ qui, même après sa Passion, continue d'agir au milieu des hommes, par l'intermédiaire de ses apôtres et de ses interventions directes. Eusèbe réinterprète ainsi l'histoire comme le déroulement, ou plutôt comme la manifestation terrestre d'un combat que se livrent le Christ et le démon pour la possession de l'humanité. La nouveauté qu'il introduit de ce point de vue par rapport à l'historiographie grecque et latine consiste à envisager l'histoire « d'en haut », les événements n'ayant plus un sens par eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils sont la réalisation ou le signe de ce combat céleste.

Il faut insister pour finir sur l'importance d'Eusèbe dans l'histoire de l'exégèse chrétienne de la Bible. Ses commentaires sur Isaïe et sur les Psaumes étaient très appréciés dans l'Antiquité et furent souvent utilisés par les exégètes postérieurs¹⁶³. Eusèbe se situe dans le sillage d'Origène dont il reprend les éléments fondamentaux de l'herméneutique (la coexistence des deux sens de l'Écriture, la primauté accordée, au moins théoriquement, au sens spirituel) et parfois même les commentaires. Mais il développe aussi une interprétation propre du texte biblique, et son herméneutique n'est pas totalement origénienne, Eusèbe considérant par exemple que le sens spirituel n'est pas présent partout¹⁶⁴. On comprend qu'on ait parfois voulu accorder à Eusèbe une place intermédiaire dans l'histoire de l'exégèse, entre l'interprétation alexandrine, avant tout spirituelle, et l'exégèse antiochienne, plus tournée vers l'interprétation littérale et historique. En tout cas, Eusèbe reste un représentant très particulier de la tradition alexandrine.

5) Ce qui ressort de l'exposé qui précède – exposé qui ne peut pas être ici exhaustif – c'est qu'Eusèbe est souvent plus original qu'on n'a pu le dire : il ne reçoit pas passivement la tradition dont il hérite et qu'il synthétise souvent ; il peut reproduire scrupuleusement ses sources ou recopier des passages entiers d'Origène sans le dire, mais son opinion diffère parfois de celle de ses prédécesseurs (y compris d'Origène). Il lui arrive d'ailleurs de le signaler explicitement¹⁶⁵. Mais plus encore que dans le domaine proprement doctrinal, c'est dans celui des formes qu'Eusèbe apparaît comme un vrai créateur. De toutes ses œuvres conservées, nombreuses sont celles qui présentent une

162. *Préparation évangélique*, VIII, 1, 6-7.

163. Le commentaire sur Isaïe était connu de Théodoret de Cyr au v^e s. Le commentaire sur les Psaumes fut apparemment très lu dans l'Antiquité, et traduit en latin par Eusèbe de Verceil (voir Jérôme, *De uiris illustribus*, 96).

164. Voir S. Morlet, *La Démonstration évangélique...*, cité n. 8, p. 555-557.

165. Voir par exemple *Démonstration évangélique*, VI, 15, 6.

innovation dans l'histoire de la littérature chrétienne. Eusèbe est le premier auteur chrétien à composer un recueil de questions-réponses sur le modèle des questions-réponses grecques et philoniennes (les *Questions évangéliques*). Il est le premier chrétien, de même, à composer une « introduction » (l'*Introduction générale élémentaire*), ou un « onomasticon », deux genres issus du monde grec. Il est le premier chrétien à composer une apologie dirigée à la fois contre les païens et contre les juifs (*Préparation, Démonstration évangéliques*) et à proposer ainsi, pour la première fois, une véritable « somme apologétique » (J. Ulrich). L'*Histoire ecclésiastique* se présente à plusieurs titres comme une œuvre originale. Non seulement Eusèbe est le premier chrétien à composer un ouvrage intitulé ἱστορία, dans la tradition des auteurs grecs, mais surtout il crée un objet nouveau, tant sur le plan formel que thématique, dont il n'y a aucun précédent véritable dans l'histoire de la littérature. Lecteur des *Hexaples*, il fait sien la forme des « tables » ou « canons » qu'il adapte aux évangiles et à l'histoire en composant la première véritable concordance des évangiles (les *Canons évangéliques*) et la première chronique composée sous forme de tableaux synoptiques¹⁶⁶. Ce faisant, il n'innove pas seulement dans le domaine des formes. Les *Canons évangéliques* et *chronologiques*, avec leur mise en page particulière, supposent des habitudes de lecture et de travail nouvelles dans le monde grec. A. Grafton et M. Williams ont montré récemment combien Eusèbe, après Origène, avait contribué à modifier en profondeur l'histoire de la mise en page et les usages lettrés¹⁶⁷. Eusèbe s'inscrit donc dans la lignée de ces chrétiens qui, tels Méthode d'Olympe (auteur du *Banquet*) et Ambroise de Milan (auteur d'un *De officiis*), ont tenté de pratiquer des genres issus du monde grec ou latin. Mais la réflexion littéraire d'Eusèbe ne se limite pas à une simple revendication. Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à produire les formes adéquates à la recherche biblique, à l'exposition des doctrines chrétiennes, ou à la défense du christianisme. Ce qui frappe, pour finir, c'est la quasi omniprésence, dans cette œuvre, du modèle des « extraits », un genre qui constitue en quelque sorte la matrice de la plupart de ses ouvrages : la « *Chronique* », en tant qu'elle est fondée sur une pluralité de témoignages divers cités dans la première partie

166. La nouveauté formelle de la *Chronique* n'est pas contestée par l'analyse récente d'A. Grafton et de M. Williams, qui citent tout de même comme précédent le *Liber annalis* d'Atticus, qu'Eusèbe n'a probablement pas connu (*Christianity and the Transformation of the Book. Origen, Eusebius, and the Library of Caesarea*, Cambridge Mass. – London, 2006, p. 176). Les mêmes auteurs rappellent, dans le domaine de l'astronomie, l'existence des Πράξεις κανόνες de Ptolémée (II^e s. ap. J.-C.) (p. 172), qui montre que le genre du canon ou « des » canons est issu des pratiques lettrées de l'époque impériale.

167. Ouvrage cité à la note précédente.

de l'œuvre, appelée conventionnellement « chronographie », et repris dans les « canons chronologiques » sous forme de courtes notices¹⁶⁸ ; l'*Histoire ecclésiastique*, en tant que « corps » et bibliothèque des textes qui la composent ; les *Extraits prophétiques*, qui se présentent explicitement comme un recueil (συναγωγή¹⁶⁹) ; la *Préparation évangélique*, somme de témoignages païens (ou juifs) ; la *Démonstration évangélique*, qui est, pour l'essentiel, comme les *Extraits prophétiques*, un recueil de *testimonia* bibliques assortis de commentaires.

Sébastien Morlet
Université de Paris-Sorbonne
Institut Universitaire de France
UMR 8167 « Orient et Méditerranée »
Laboratoire d'excellence RESMED

168. Au début des *Extraits prophétiques*, Eusèbe qualifie le récit inséré dans les *Canons chronologiques* (le « *spatium historicum* ») d'ἐπιτομή παντοδαπῆς ἱστορίας (I, 1, p. 1, 28-29 Gaisford) : c'est le présenter explicitement comme un recueil d'extraits.

169. I, 1, p. 1, 12 Gaisford.